

**Demande d'examen au cas par cas préalable  
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734\*03

Ministère chargé de  
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

**Cadre réservé à l'autorité environnementale**

Date de réception :

24/03/2020

Dossier complet le :

25/03/2020

N° d'enregistrement :

69-DDPP010

**1. Intitulé du projet**

Augmentation de production et extension de l'emprise du site pour stockage, de l'entreprise MAUSER à Saint Priest

**2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

**2.1 Personne physique**

Nom

Prénom

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale

MAUSER FRANCE

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Jérôme POYARD (remplaçant de Monsieur Abdou FAYE)

RCS / SIRET

4 5 1 7 6 4 0 7 0 0 0

Forme juridique

Société par Actions Simplifiées

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

**3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1°	a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation. Franchissement du seuil d'autorisation pour la rubrique ICPE 2940-3  Augmentation des quantités d'une activité d'ores et déjà autorisée au titre de la rubrique 2718

**4. Caractéristiques générales du projet**

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

Les Modifications consistent notamment

- en la construction de 2 nouveaux bâtiments Reco et Food sur l'emprise actuellement exploitée
- à augmenter la surface d'exploitation par l'utilisation d'une nouvelle parcelle pour stockage, mise à disposition par le Ministère des Armées
- à augmenter le temps de fonctionnement des lignes 55 et 56 de peinture des fûts métalliques (déjà mis en oeuvre : régularisation)
- à augmenter la production et stockage d'IBC neufs
- à augmenter la production et stockage d'IBC reconditionnés

#### **4.2 Objectifs du projet**

L'objectif du Projet est de permettre une augmentation de l'activité du site :

1/ augmentation de l'activité de fabrication d'IBC neufs de 450 IBC / J à 600 IBC / J avec la nécessité d'augmenter la capacité de stockage de 1150 IBC à 1700 IBC

2/ augmentation de l'activité de reconditionnement d'IBC de 120 IBC/J à 300 IBC/J avec la nécessité d'augmenter la capacité de stockage de 1100 IBC à 2000 IBC

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Dès obtention du permis de construire le délai du chantier est de 8 semaines.

Les bâtiments arrivent sur le site prémontés. Ils seront posés directement sur l'enrobé existant par ancrage.

Aucuns travaux ne sont prévus sur la nouvelle parcelle exploitée.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

La description sommaire de la phase d'exploitation du Projet est présentée en annexe 0 point 1.1.3 du présent CERFA pour plus de lisibilité avec

- une description du process de fabrication des IBC
- une description du process de reconditionnement
- une description du process de fûts métalliques

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Cette démarche de demande d'examen fait suite à l'instruction par les services de l'état d'un porter à connaissance des évolutions ci-avant développées.

Ce porter à connaissance a été déposé conformément à l'article 1.4.1 de l'arrêté imposant des prescriptions complémentaires du 31 juillet 2015 afin d'apporter au Préfet tous les éléments d'appréciation sur l'évolution des impacts et des dangers associée à la mise en oeuvre du Projet.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Bâtiment production (augmentation de 11826 à 13326 m2 au sol)	13326 m2
Surface consacrée au stockage qui migre vers le terrain militaire sans évolution	2150 m2
Surface bitumée (augmentation de 10126 à 15368 m2)	15368 m2
Surface enherbées (augmentation de 2720 m2 à 4178 m2)	4178 m2
Surface totale exploitée portée de 27190 à 35390 m2	35390 m2

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

82 RUE DE L'INDUSTRIE  
69800 SAINT PRIEST

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 4 ° 92 ' 58 " Lat. 46 ° 69 ' 16 "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

le Projet est réalisé au sein d'un établissement soumis à autorisation au titre des ICPE.  
L'exploitation des installations est encadrée par un arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter datant du 10 octobre 2007 complété par des prescriptions complémentaires du 31 juillet 2015 et 3 juillet 2017

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source géoportail
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source géoportail
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source géoportail
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention du bruit dans l'environnement de l'état des grandes infrastructures de transport de la Métropole de Lyon et le département du Rhône approuvé par Arrêté préfectoral le 3 novembre 2015
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source PLUH Saint Priest
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	source <a href="https://geo.data.gouv.fr/fr/datasets/0945bad17a083e735404037b7209bdf6511ae46e">https://geo.data.gouv.fr/fr/datasets/0945bad17a083e735404037b7209bdf6511ae46e</a>

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun PPRI prescrit ou approuvé sur la commune de Saint Priest source <a href="http://www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/La-securite-civile/Les-risques-majeurs/Les-risques-majeurs-dans-le-Rhone/Le-Dossier-Departemental-sur-les-Risques-Majeurs/Risque-d-inondation/Risques-d-inondation-par-commune">http://www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/La-securite-civile/Les-risques-majeurs/Les-risques-majeurs-dans-le-Rhone/Le-Dossier-Departemental-sur-les-Risques-Majeurs/Risque-d-inondation/Risques-d-inondation-par-commune</a>
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source géorisques
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZRE_FXX.06D40 couloirs de l'est lyonnais source <a href="https://geo.data.gouv.fr/fr/datasets/3789fdd3c9146d5b151d98833668e4d006a5a7b9">https://geo.data.gouv.fr/fr/datasets/3789fdd3c9146d5b151d98833668e4d006a5a7b9</a>
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	source <a href="https://aires-captages.fr">https://aires-captages.fr</a>
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source PLUH Saint Priest
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source géoportail
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source PLUH Saint Priest

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine ou vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Augmentation des consommations en eau de ville utilisées pour le lavage intérieur et extérieur des IBC Lavage extérieur : évolution de 144m <sup>3</sup> /an à 480 m <sup>3</sup> /an Lavage intérieur : évolution de 229 m <sup>3</sup> /an à 1385 m <sup>3</sup> /an soit une augmentation de consommation de 1492 m <sup>3</sup> /an ou 4,4 m <sup>3</sup> /J de fonctionnement Augmentation des eaux à usage sanitaire liée à l'augmentation du nombre de salariés de 271 m <sup>3</sup> /an ou 1,1 m <sup>3</sup> /J de fonctionnement
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les Modifications ne créent pas de zones imperméabilisées, ne détruisent pas d'espaces herbés/engazonnés/boisés/bordés de haies, ni sur le terrain actuellement exploité ni sur l'extension sur le terrain militaire d'ores et déjà bitumé.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas à proximité d'un site NATURA2000

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source géoportail - espaces protégés
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les zones d'effets du PPRT de CREALIS SEVESO SEUIL HAUT et SDSP au Nord Ouest du site de MAUSER n'atteignent pas le site Source <a href="http://www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/La-securite-civile/Les-risques-majeurs/Les-risques-majeurs-dans-le-Rhone/Risques-technologiques-PPRT">http://www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/La-securite-civile/Les-risques-majeurs/Les-risques-majeurs-dans-le-Rhone/Risques-technologiques-PPRT</a>
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source géorisques - pas de PPRI sur la commune de Saint Priest (source Préfecture)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les lignes 55 et 66 fonctionnent d'ores et déjà sous le régime de l'autorisation au titre de la rubrique 2940-3 (rappel : régularisation de situation). Les rejets atmosphériques associées au fonctionnement des lignes respectent les prescriptions de l'arrêté préfectoral complémentaire du 31 juillet 2015 (Article 3.2.3) pour les paramètres Poussières, SOx, NOx et COVn que ce soit en termes de concentration ou de flux, le flux étant la donnée d'entrée pour l'évaluation des risques sanitaires
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le principal axe routier qui dessert le site est la D318 où circulent 20123 véhicules par jour. La mise en exploitation du Projet contribuera à hauteur de 0,91% du trafic 2013 - augmentation de 8 mouvements de Poids lourds par jour et augmentation de 40 mouvements de véhicules légers par jour par rapport à la situation 2017.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le seul nouveau poste source de bruit est le déchiqueteur qui sera cartérisé. Il n'y a aucun impact significatif du Projet en termes de nuisances sonores.
Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aucune odeur n'est générée dans le cadre de l'exploitation du Projet</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aucune vibration n'est générée dans le cadre de l'exploitation du Projet</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les lignes 55 et 66 fonctionnent d'ores et déjà sous le régime de l'autorisation au titre de la rubrique 2940-3 (rappel : régularisation de situation). Les rejets atmosphériques associées au fonctionnement des lignes respectent les prescriptions de l'arrêté préfectoral complémentaire du 31 juillet 2015 (Article 3.2.3) pour les paramètres Poussières, SOx, NOx et COVN que ce soit en termes de concentration ou de flux. Il n'y a pas d'augmentation des émissions de COV autorisées. L'évolution des consommations en solvants est présentée au paragraphe 1.2 du document joint au CERFA « Annexes ».</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>- Pas d'eaux pluviales supplémentaires : Les nouveaux bâtiments sont implantés sur une surface d'ores et déjà imperméabilisée et le terrain militaire sur lequel l'activité est étendue est d'ores et déjà imperméabilisé et possède son propre réseau de collecte des eaux pluviales.</p> <p>- Rejets d'eaux sanitaires</p> <p>- Rejets d'eaux de lavage externes des IBC à reconditionner</p> <p>Voir aussi compléments 1.3 annexe 0 du document joint au CERFA</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>- Rejets d'eaux sanitaires car augmentation du nombre de salariés sur site</p> <p>- Rejets d'eaux de lavage externes des IBC à reconditionner vers réseau d'assainissement car augmentation de la production d'IBC reconditionnés vers le réseau d'assainissement communal</p> <p>Les rejets d'eaux de lavage respectent les conditions d'autorisation de déversement, Arrêté N° 2017-01-05-R-0010 du 5 janvier 2017.</p> <p>- Rejets d'eaux</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Eaux de lavage intérieur des IBC à reconditionner, évacuées à l'extérieur : Augmentation du volume de 229 m3/an à 1385 m3/an</p> <p>Egouttures et des fonds aspirés : pas d'augmentation du volume stocké mais augmentation des rotations d'enlèvement</p> <p>Les déchets seront gérés conformément à la réglementation en vigueur.</p>



Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	MAUSER est implanté dans une zone UEH1 du PLU H. Les Modifications entrent dans le cadre du règlement du PLU. La construction des nouveaux bâtiments fait l'objet d'un permis de construction. Les Modifications apportées aux installations seront conformes aux règles d'urbanisme sur l'emprise existante. L'emprise de l'ancien terrain militaire est utilisé à des fins de stockage => aucun impact paysager significatif. Par ailleurs, les nouvelles structures sont sur l'emprise existante => pas de fouilles préventives
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune modification de l'usage du sol

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

**Déversement accidentel**

Sur la nouvelle emprise « terrain militaire », le sol est bitumé et seuls des IBCs vides y seront stockés limitant ainsi les volumes d'épandage de liquide accidentel. Des moyens absorbants sont disponibles sur site.

Concernant le stockage du nouveau volume des égouttures de 25 T (25 m<sup>3</sup>), deux cas de déversement peuvent se présenter :

1. Une fuite totale sur 1 IBC de 1 m<sup>3</sup> liée à l'usure de l'équipement qui sera collectée dans la rétention existante de 1,5 m<sup>3</sup> et ce, en présence ou absence du personnel ; La qualité des contenants est régulièrement contrôlée.
2. Une fuite produite par percement d'IBC par un chariot élévateur ou camion, dans ce cas la vanne d'isolement du site par rapport au réseau est actionnée. Cette vanne est régulièrement vérifiée et une procédure encadre sa mise en œuvre. Il est en effet considéré qu'il y a nécessairement présence de personnel lors d'un tel événement.

**Gestion des eaux d'extinction incendie**

Actuellement les eaux d'extinction et les déversements sont confinées dans le bâtiment et les réseaux pour un volume respectif de 340 m<sup>3</sup> et 33 m<sup>3</sup>. Pour ce qui concerne la zone d'extension d'activité du terrain militaire, une réflexion est engagée pour un raccordement aux réseaux de confinement existants associé à une procédure de la vanne d'isolement.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Sur la base de ce qui est précédemment décrit, les évolutions des impacts répondent à la réglementation d'ores et déjà applicables au site existant (rejets atmosphériques, rejets aqueux vers le réseau d'assainissement, déchets). Par ailleurs et plus globalement, la mise en exploitation du Projet n'engendre pas d'impacts significatifs sur les consommations en eau et les rejets aqueux, sur les déchets, sur le trafic, sur l'air, sur le bruit, sur le paysage et sur la biodiversité.

Aussi, nous considérons que le Projet peut être dispensé d'évaluation environnementale.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

**8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire**

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 0 qui reprend les éléments complémentaires à certains blocs Chaque bloc concerné y fait référence

**9. Engagement et signature**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

St Puest

le,

06/02/20

Signature

